



AVIS PUBLIC

Promulgation et entrée en vigueur Règlement numéro 717

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 362)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 décembre 2021, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 717 intitulé :

Règlement sur l'imposition de taxes, de tarifications et de compensations pour l'exercice financier 2022

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot, pendant les heures d'ouverture, ou sur le site de la Ville à l'adresse ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 16 décembre 2021.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière